



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE MOLSHEIM,
MUTZIG & ENVIRONS**

Séance du 24 avril 2015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Réunion de Bureau du 24 avril 2015, au siège du Select'Om, à 09 h 30

Convocation du 21 avril 2015

Date d'affichage du 11 mai 2015

Nombre de membres : - en exercice : 6
- présents : 6
- votants : 6

Membres présents :

M. André AUBELE, Président

MM. Gilbert ECK, Jean-Philippe HARTMANN, Guy HAZEMANN, Alain HUBER, Vice-Présidents

Mme Laurence JOST, Vice-Présidente

Membres excusés :

Néant

Assistaient également à la séance :

Mme Sandra WALTER, Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe

Mme Michèle CLOCHETTE, Trésorière

DELIBERATION N°B017-05-2015

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2015

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-1, L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

VU la délibération N°35-05-2014 du Comité Directeur en sa séance du 4 novembre 2014 statuant sur les délégations permanentes du BUREAU et du Président ;

APPROUVE Sans observation le Procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du 10 avril 2015 ;

ET PROCEDE à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 6
Membres présents	: 6		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B018-05-2015

OBJET : AVENANT AU MARCHE N° 2014-05 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIEL ROULANT POUR LA COLLECTE DE CONTENEURS AERIENS POUR L'INSTALLATION D'UNE PINCE TYPE KINSHOFFER SUR LE VEHICULE

LE BUREAU,

- VU** le décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
VU la circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
VU la délibération du Comité Directeur N° 011-02-2015 du 03 mars 2015 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2015 ;

CONSIDERANT qu'il a été décidé de modifier le système d'accrochage des conteneurs de collecte sélective afin de migrer vers un dispositif type kinshofer offrant une plus grande facilité d'utilisation que le système simple crochet,

CONSIDERANT qu'il convient par conséquent d'adapter le système de préhension des grues équipant nos véhicules et notamment le véhicule fourni dans le cadre du marché n°2014-05 dont le carrossage n'est pas encore achevé,

AUTORISE Monsieur le Président à conclure et à signer un avenant intégrant ces modifications sur les travaux à réaliser pour une plus-value de 11 217 € HT, portant ainsi le montant du lot n°2 à 142 217 € HT.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 6
Membres présents	: 6		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B019-05-2015

OBJET : AVENANT AU MARCHE N° 2015-01 DE FOURNITURES COURANTES DE CONTENEURS DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE

LE BUREAU,

- VU** le décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
VU la circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
VU la délibération du Comité Directeur N° 011-02-2015 du 03 mars 2015 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2015 ;

CONSIDERANT qu'il a été décidé de modifier le système d'accrochage des conteneurs de collecte sélective afin de migrer vers un dispositif type kinshofer offrant une plus grande facilité d'utilisation que le système simple crochet,

CONSIDERANT qu'il convient par conséquent de modifier le système de préhension des conteneurs dans le marché n°2015-01 en cours d'exécution,

AUTORISE Monsieur le Président à conclure et à signer un avenant intégrant ces modifications techniques dans le cahier des clauses techniques particulières sans modification sur les prix unitaires des matériels fournis par la société attributaire du marché.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 6
Membres présents	: 6		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

DELIBERATION N°B020-05-2015

OBJET : CREATION D'UN DEUXIEME EMPLOI D'AVENIR

LE BUREAU,

- VU** la loi N° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la Fonction Publique modifiant la loi N° 83-634 du 6 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** la loi N° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la Fonction Publique ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1 et suivants ;
- VU** l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 4 février 2010 ;
- VU** la délibération du Comité Directeur n°35-05-2014 en date du 04 novembre 2014 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président,

DECIDE de la création d'un deuxième emploi d'avenir, pour une durée de 36 mois et une durée hebdomadaire de travail de 35 heures et autorise Monsieur le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Membres en exercice	: 6	Vote à main levée :	pour	: 6
Membres présents	: 6		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 24 AVRIL 2015

DELIBERATIONS :

B017-05-2015 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2015

B018-05-2015 : Avenant au marché n° 2014-05 relatif à la fourniture de matériel roulant pour la collecte de conteneurs aériens pour l'installation d'une pince type Kinshofer sur le véhicule

B019-05-2015 : Avenant au marché n° 2015-01 de fournitures courantes de conteneurs destinés à la collecte sélective

B020-05-2015 : Création d'un deuxième emploi d'avenir

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur André AUBELE	Président	
Monsieur Jean-Philippe HARTMANN	Vice-Président	
Monsieur Alain HUBER	Vice-Président	
Monsieur Guy HAZEMANN	Vice-Président	
Madame Laurence JOST	Vice-Présidente	
Monsieur Gilbert ECK	Vice-Président	